

DEPARTEMENT
Meurthe et Moselle

ARRONDISSEMENT

Nancy

CANTON

Malzéville

Nombre de conseillers en exercice	10
de présents	7
de votants	7

OBJET

2024-13
*Renouvellement contrat
location salle des fêtes pour
l'intervenante Yoga*

Convocation établie le 22/06/2024

Transmise à la Préfecture le
02/07/2024

Commune de DOMMARTIN SOUS AMANCE
PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
Du 1^{er} juillet 2024

L'an deux mille vingt-quatre, le premier juillet à vingt heures, le Conseil Municipal de la commune de DOMMARTIN SOUS AMANCE étant assemblé en session ordinaire, au lieu habituel de ses séances, après convocation légale sous la présidence de Monsieur Dominique MATHEY, Maire.

Etaient présents : Fabrice WIEGERT, Philippe PIERRAT, Guy FURDIN, Paulette CLEMENT, Dominique MATHEY, David RICHARD, Arnaud MELINE

Il a été procédé, conformément à l'article 29 du code d'administration communale, à l'élection d'une secrétaire prise au sein du conseil. Paulette CLEMENT ayant obtenu la majorité des suffrages, a été désignée pour remplir ces fonctions qu'elle a acceptées.

Suite à la demande d'Audrey PERQUIN concernant le renouvellement du contrat de location de la salle des fêtes pour les cours de Yoga, le maire propose au conseil municipal d'accepter les mêmes conditions.

Les horaires seraient 2 fois 1h les mardis avant le cours de « Pilates ».

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- Fixe le tarif proposé à la location pour madame PERQUIN à 20€/heure.

Pour extrait conforme,

A Dommartin-sous-Amance, le 1^{er} juillet 2024
Le Maire, Dominique MATHEY

